

# *Guide pour l'inscription 2020- 2021*

## *Choix des enseignements*

*(mise à jour du 22 novembre 2019)*

## ***S'inscrire ou se réinscrire*** ***au Grand Lycée pour l'année scolaire 2020-2021***

### ***Inscriptions / réinscriptions***

La campagne d'inscription concerne les enfants qui ne sont pas encore élèves du Grand Lycée et qui souhaitent le devenir.

La campagne de réinscription concerne les élèves déjà scolarisés au Grand Lycée et qui souhaitent poursuivre leur scolarité dans l'établissement l'année prochaine.

### ***Nouvelles inscriptions pour la rentrée 2020***

Les demandes d'inscription se font en ligne sur le site de l'établissement du *vendredi 22 novembre 2019* au *samedi 1er février 2020*.

- Entrée à l'école **maternelle, en PS** (petite section), **MS** (Moyenne section) et **GS** (Grande Section)
  - Compléter le formulaire en ligne sur le site du Grand Lycée.
  - Les parents et leur enfant seront convoqués à un entretien avec l'équipe du primaire. Ces entretiens auront lieu du *lundi 2 décembre* au *mercredi 5 février*, en décembre pour les familles ayant déjà un autre enfant scolarisé au Grand Lycée, en janvier et février pour les nouvelles familles. Les frais d'examen du dossier et d'entretien s'élèvent à 100.000 LL.
  - Les élèves sont soit admis, soit en liste d'attente, soit refusés. La réponse aux demandes d'inscription est communiquée par mail le *jeudi 13 février 2020*.
    - Les familles des élèves admis doivent confirmer l'inscription de leur enfant avant le *vendredi 28 février* dernier délai en
      - réglant à la caisse du Grand Lycée les droits d'adhésion au réseau Mlf et un acompte sur les écolages du 1<sup>er</sup> trimestre. La caisse sera ouverte pendant les vacances de 8h à 15h. Le paiement par virement est également possible.
      - déposant au secrétariat du proviseur (mêmes horaires d'ouverture que la caisse)
        - le dossier complet d'inscription de leur enfant avec les pièces ;
        - un exemplaire signé du règlement financier de l'établissement.
- Les familles qui n'auront pas confirmé au *28 février* perdront le bénéfice de la place attribuée à leur enfant.
- Les élèves en liste d'attente seront appelés à partir du *mardi 3 mars* en fonction des places disponibles.

- Entrée à l'**école élémentaire** (CP, CE1, CE2, CM1, CM2), au **collège** (6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>), au **lycée** (2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup>, Terminale). Elle se fait selon les places disponibles.
  - Compléter le formulaire en ligne sur le site du Grand Lycée.
  - Adresser par mail à [inscriptions@glfl.edu.lb](mailto:inscriptions@glfl.edu.lb) une copie du livret scolaire ou des 3 derniers bulletins scolaires, et au besoin un courrier expliquant les situations particulières.
  - La sélection se fait sur dossier et au besoin sur entretien.
  - Les élèves sont soit admis, soit en liste d'attente, soit refusés. Les réponses seront communiquées par mail le *jeudi 13 février 2020*. Puis les élèves en liste d'attente pourront être appelés jusqu'à la fin de l'année en fonction des places qui se libèrent éventuellement.
    - Les familles des élèves admis le *13 février* doivent confirmer l'inscription de leur enfant avant le *28 février* selon les mêmes modalités que les élèves de maternelle.
    - Les familles des élèves admis à une autre date doivent confirmer l'inscription de leur enfant dans les quatre jours ouvrables de la notification d'admission.
    - Les familles qui n'auront pas confirmé dans les délais cités perdront le bénéfice de la place attribuée à leur enfant.

### **Réinscriptions pour la rentrée 2019**

La réinscription ne concerne que les élèves qui sont scolarisés au Grand Lycée en 2019-2020.

Le dossier de réinscription leur sera remis la semaine du *10 mars 2020*.

Ce dossier complété devra être retourné pour le *vendredi 20 mars*, délai de rigueur. Au-delà du *20 mars*, les familles qui n'auront pas confirmé la réinscription de leur enfant perdront le bénéfice de sa place au Grand Lycée.

**Votre interlocutrice** pour les demandes d'inscription est Mme KHOURY ([inscriptions@glfl.edu.lb](mailto:inscriptions@glfl.edu.lb)), secrétaire de direction, présente au lycée du lundi au vendredi de 7h45 à 15h30.

## **ANGLAIS**

Tous les élèves de 6<sup>ème</sup> suivent un enseignement d'anglais (4 h / semaine).

## **ARABE et HISTOIRE-GEOGRAPHIE programme libanais**

En 6<sup>ème</sup>,

- Les élèves **non dispensés** des diplômes libanais étudient obligatoirement l'arabe (6h/semaine).
- Les élèves étrangers ou de nationalité libanaise, **dispensés** des diplômes libanais, étudient l'arabe (4h/semaine).

## **DISPENSES**

- La qualité de dispensé des diplômes libanais s'apprécie au moment de la constitution des classes, soit le *15 juin 2020*.
- Faute de présentation de la dispense ou de la preuve du dépôt de la demande le *15 juin 2020* au plus tard, l'élève concerné sera considéré comme non dispensé pour toute l'année scolaire 2020-2021.

***Vos choix de matières à l'inscription sont définitifs et vous engagent pour toute l'année scolaire.***

## **ANGLAIS**

Tous les élèves de 5<sup>ème</sup> étudient l'anglais (3h / semaine).

## **ARABE, ESPAGNOL, HISTOIRE-GEOGRAPHIE programme libanais**

En 5<sup>ème</sup>

- Les élèves **non dispensés** des diplômes libanais étudient obligatoirement
  - L'arabe (6h/semaine)
  - L'histoire-géographie enseignée en arabe selon le programme libanais (2h/semaine).
- Les élèves étrangers ou de nationalité libanaise, **dispensés** des diplômes libanais, étudient également une 2<sup>ème</sup> langue vivante :
  - Soit ils poursuivent l'étude de l'arabe (3h/semaine)
  - Soit ils arrêtent l'étude de l'arabe pour commencer celle de l'espagnol (3h/semaine).

## **INITIATION au LATIN**

Les élèves de 5<sup>ème</sup>, dispensés ou non, peuvent s'inscrire à l'initiation au latin (1h/semaine).

## **DISPENSES**

- La qualité de dispensé des diplômes libanais s'apprécie au moment de la constitution des classes, soit le *15 juin 2020*.
- Faute de présentation de la dispense ou de la preuve du dépôt de la demande le *15 juin 2020* au plus tard, l'élève concerné sera considéré comme non dispensé pour toute l'année scolaire 2020-2021.

***Vos choix de matières à l'inscription sont définitifs et vous engagent pour toute l'année scolaire.***

## **ANGLAIS**

Tous les élèves de 4<sup>ème</sup> étudient l'anglais (3h / semaine).

## **ARABE, ESPAGNOL, HISTOIRE-GEOGRAPHIE et SCIENCES programme libanais**

En 4<sup>ème</sup>,

- Les élèves **non dispensés** des diplômes libanais étudient obligatoirement,
  - L'arabe (6h/semaine),
  - L'histoire-géographie enseignée en arabe selon le programme libanais (3,5h/semaine)
  - Des enseignements scientifiques en français selon le programme libanais (1,5h/semaine).
- Les élèves étrangers ou de nationalité libanaise, **dispensés** des diplômes libanais poursuivent obligatoirement l'étude de la 2<sup>ème</sup> langue déjà étudiée en 5<sup>ème</sup> (arabe ou espagnol)

## **LATIN**

Seuls les élèves ayant étudié le latin en classe de 5<sup>ème</sup> peuvent l'étudier en 4<sup>ème</sup> (2h/semaine). Les demandes exceptionnelles pour débiter le latin en 4<sup>ème</sup> seront étudiées au cas par cas.

## **DISPENSES**

- La qualité de dispensé des diplômes libanais s'apprécie au moment de la constitution des classes, soit le *15 juin 2020*.
- Faute de présentation de la dispense ou de la preuve du dépôt de la demande le *15 juin 2020* au plus tard, l'élève concerné sera considéré comme non dispensé pour toute l'année scolaire 2020-2021.

***Vos choix de matières à l'inscription sont définitifs et vous engagent pour toute l'année scolaire.***

## ANGLAIS

Tous les élèves de 3<sup>ème</sup> étudient l'anglais (3h / semaine).

## ARABE, ESPAGNOL, HISTOIRE-GEOGRAPHIE et SCIENCES programme libanais

En 3<sup>ème</sup>,

- Les élèves **non dispensés** des diplômes libanais
  - étudient obligatoirement
    - ✓ L'arabe (6h/semaine),
    - ✓ L'histoire-géographie enseignée en arabe selon le programme libanais
    - ✓ Des enseignements scientifiques en français selon le programme libanais
  - passent obligatoirement le brevet libanais
- Les élèves **dispensés** des diplômes libanais
  - suivent le programme français. La LV2 étudiée est celle déjà étudiée en 4<sup>ème</sup>.
  - et doivent passer le DNB.

Toutefois s'ils suivaient le programme libanais en 4<sup>ème</sup>, ils peuvent choisir de continuer à étudier également en 3<sup>ème</sup> le programme libanais et de passer le brevet libanais sans qu'un échec à cet examen bloque leur passage en 2<sup>nde</sup>.

## LATIN

Seuls les élèves ayant étudié le latin en 4<sup>ème</sup> peuvent s'inscrire au latin en 3<sup>ème</sup> (2h/semaine).

## DISPENSES

- La qualité de dispensé des diplômes libanais s'apprécie au moment de la constitution des classes, soit le *15 juin 2020*.
- Faute de présentation de la dispense ou de la preuve du dépôt de la demande le *15 juin 2020* au plus tard, l'élève concerné sera considéré comme non dispensé pour toute l'année scolaire 2020-2021.

***Vos choix de matières à l'inscription sont définitifs et vous engagent pour toute l'année scolaire.***

## ANGLAIS

Tous les élèves de 2<sup>nde</sup> étudient l'anglais (3h / semaine).

## PROGRAMME LIBANAIS, PROGRAMME FRANCAIS

En 2<sup>nde</sup>,

- les élèves **non dispensés** des diplômes libanais étudient obligatoirement
  - l'arabe (3h/semaine),
  - la littérature en langue arabe (2h/semaine),
  - l'histoire-géographie en langue arabe (1,5h/semaine).
- les élèves **dispensés** du programme libanais
  - ayant suivi les cours en 3<sup>ème</sup> de programme libanais, peuvent
    - ✓ suivre la totalité de l'enseignement de 2<sup>nde</sup> programme libanais (comme les non dispensés).
    - ✓ ou suivre les cours uniquement du seul programme français. Leur LV2 est alors l'arabe (3h/semaine).
  - n'ayant pas suivi en 3<sup>ème</sup> le programme libanais, ne suivent que le programme français en 2<sup>nde</sup> et étudient la même LV2 que celle étudiée en 3<sup>ème</sup> (3h/semaine).

## ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS, CPL, OIB

Les élèves ont la possibilité d'étudier en plus des enseignements obligatoires, des enseignements optionnels.

Les enseignements facultatifs proposés au Grand Lycée sont

- Options « Langues vivantes C » (3h) > sélection sur dossier
  - Allemand LVC
  - Arabe LVC
  - Espagnol LVC
  - Italien LVC
- Option latin (3h) > sélection sur dossier
- Options « Arts » (3h) > sélection sur dossier
  - Arts Plastiques
  - Cinéma-Audiovisuel
  - Théâtre

Option Internationale du Baccalauréat – OIB (7h) > sélection sur dossier

Le Complément Programme Libanais - CPL (5h) > sélection sur dossier



### **ATTENTION !**

- A l'exception de l'OIB, les options et le CPL ont lieu sur le créneau 15h30-18h10.
- Ces options n'ouvriront que sous réserve d'un effectif suffisant. Les options ont un nombre de places limité, l'entrée se fait sur dossier.
- Un élève ne peut choisir qu'une seule option facultative à l'exception des élèves qui choisissent CPL qui peuvent choisir une option supplémentaire parmi les options « Langues vivantes », « Latin » ou « Arts ».
- Vous pouvez formuler deux vœux ordonnés. Dans le cas où votre premier vœu ne pourrait être satisfait, nous étudierons alors votre second vœu.

### **DISPENSES**

- La qualité de dispensé des diplômes libanais s'apprécie au moment de la constitution des classes, soit le *15 juin 2020*.
- Faute de présentation de la dispense ou de la preuve du dépôt de la demande le *15 juin 2020* au plus tard, l'élève concerné sera considéré comme non dispensé pour toute l'année scolaire 2020-2021.

***Vos choix de matières à l'inscription sont définitifs et vous engagent pour toute l'année scolaire.***

## **ANGLAIS**

Tous les élèves de 1<sup>ère</sup> étudient l'anglais (3h / semaine).

## **SPECIALITES**

Tous les élèves doivent choisir 3 spécialités parmi

- Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues et littératures étrangères
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Sciences de la vie et de la terre
- Physique chimie
- Numérique et sciences informatiques

Ces spécialités sont ouvertes sous réserve d'effectif suffisant.

## **ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS, CPL, OIB**

En 1<sup>ère</sup>, les élèves peuvent, s'ils le souhaitent, poursuivre l'étude de l'option suivie en 2<sup>nde</sup>.

En CPL, les élèves ne peuvent suivre que les disciplines choisies en spécialités.

ATTENTION ! A priori on ne commence pas une option en 1<sup>ère</sup>, toutefois chaque demande sera étudiée au cas par cas en fonction des places disponibles.

## **DISPENSES**

- La qualité de dispensé des diplômes libanais s'apprécie au moment de la constitution des classes, soit le *15 juin 2020*.
- Faute de présentation de la dispense ou de la preuve du dépôt de la demande le *15 juin 2020* au plus tard, l'élève concerné sera considéré comme non dispensé pour toute l'année scolaire 2019-2020.

***Vos choix de matières à l'inscription sont définitifs et vous engagent pour toute l'année scolaire.***

## ANGLAIS

Tous les élèves de Terminale étudient l'anglais (3h / semaine).

## SPECIALITES

Aucune spécialité n'est commencée en terminale. **Les élèves gardent 2 spécialités** parmi les 3 qu'ils suivaient en classe de 1<sup>ère</sup>, conformément au choix effectué au conseil de classe du 2<sup>ème</sup> trimestre de 1<sup>ère</sup>.

- Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues et littératures étrangères
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Sciences de la vie et de la terre
- Physique chimie
- Numérique et sciences informatiques

## ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS, CPL, OIB

En Terminale, les élèves qui le souhaitent, peuvent

- poursuivre l'enseignement déjà suivi en 1<sup>ère</sup> (LVC, théâtre, cinéma-audiovisuel, arts plastiques, OIB, CPL). Ces enseignements ne peuvent être commencés en Terminale.
- commencer
  - L'option mathématiques expertes ouverte aux seuls élèves qui suivent la spécialité Mathématiques en Terminale.
  - L'option mathématiques de complément ouverte aux seuls élèves qui suivaient la spécialité Mathématiques en 1<sup>ère</sup> et qui ne la poursuivent pas en Terminale.
  - L'option Droit et Grands enjeux du monde contemporain (à confirmer).

Ces nouveaux enseignements optionnels ne seront ouverts que sous réserve d'un effectif suffisant.

## DISPENSES

- La qualité de dispensé des diplômes libanais s'apprécie au moment de la constitution des classes, soit le *15 juin 2020*.
- Faute de présentation de la dispense ou de la preuve du dépôt de la demande le *15 juin 2020* au plus tard, l'élève concerné sera considéré comme non dispensé pour toute l'année scolaire 2020-2021.

***Vos choix de matières à l'inscription sont définitifs et vous engagent pour toute l'année scolaire.***

# CPL

## Complément de Programme Libanaise

Dès la classe de 2<sup>nde</sup>, les élèves qui envisagent de poursuivre leurs études dans une université implantée au Liban ou qui souhaitent accéder à des études supérieures sélectives peuvent bénéficier de modules d'enseignement supplémentaires dans les matières scientifiques :

- 2 heures de mathématiques,
- 2 heures de physique-chimie
- 1 heure de SVT.

Cette inscription est très fortement recommandée dans la perspective

- des concours d'entrée aux universités implantées au Liban et de la poursuite d'études dans ces universités
- de l'entrée en Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles scientifique (CPGE) en France après leur baccalauréat.

Suivre le CPL nécessite une grande capacité de travail. Le nombre de places est limité. L'accès au CPL se fait sur étude de la motivation et dossier scolaire de l'élève.

En 2<sup>nde</sup>, seuls les élèves qui choisissent le CPL peuvent choisir une option facultative supplémentaire parmi les options « Langues vivantes » et « Arts ».

En 1<sup>ère</sup> et Terminale, les élèves ne peuvent suivre en CPL que les disciplines choisies en spécialités.

L'inscription vaut engagement pour l'année entière, comme pour toutes les autres options.

# OIB

## Option Internationale du Baccalauréat

L'OIB est ouverte à tous les élèves. C'est un dispositif pédagogique ambitieux qui permet de valoriser la maîtrise de la langue arabe. Elle fait l'objet d'une mention particulière sur le diplôme du baccalauréat.

Le poids de l'OIB (coef 15 + coef 15) est équivalent à celui des spécialités (coef 16 + coef 16) dans le nouveau Bac. L'OIB est évaluée en contrôle continu en 1<sup>ère</sup> et Terminale.

		Non - OIB	OIB
Seconde	Arabe LV	3	3
	Arabe OIB		4
	HG (FR)+ EMC	3,5	
	HG (OIB)		4
	Option autre qu'OIB	3	cumul non autorisé
	<b><i>totaux horaires</i></b>	<b>9,5</b>	<b>11</b>
première	Arabe LV	3	
	Arabe OIB		7
	HG (FR)+ EMC	4,5	
	HG (OIB)		4
	Option autre qu'OIB	3	cumul non autorisé
	<b><i>totaux horaires</i></b>	<b>10,5</b>	<b>11</b>
Terminale	Arabe LV	3	
	Arabe OIB		7
	HG (FR)+ EMC	4,5	
	HG (OIB)		4,5
	Option autre qu'OIB	3	
	<b><i>totaux horaires</i></b>	<b>10,5</b>	<b>11,5</b>